

Éléments à prendre en considération	S. O.	✓	Notes
<p>Les activités du point 1. s’accomplissent en continu pendant tout le projet. Elles sont incluses ici et au début de chaque phase, en tant que rappel. Le début de chaque phase est toujours un bon moment pour faire le point avec l’équipe et faire un rappel sur les communications de base.</p>			
1. Revoir			
<p>.1 La portée du travail pour cette phase avec les parties prenantes :</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • client; 			
<ul style="list-style-type: none"> • équipe de projet, y compris les ingénieurs et autres consultants. 			
<p>.2 Mettre à jour le registre des risques :</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • identifier et analyser les risques du projet sur une base régulière; 			
<ul style="list-style-type: none"> • mettre en place des stratégies en matière de risque pour tenir compte de l’incertitude du projet; 			
<ul style="list-style-type: none"> • examiner les risques non résolus chaque fois que de nouveaux membres s’ajoutent à l’équipe ou au début d’une nouvelle phase du projet. 			
<p>.3 Conserver les notes des réunions de coordination de la conception :</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • identifier les problèmes et leurs solutions; 			
<ul style="list-style-type: none"> • distribuer à tous les membres de l’équipe. 			
<p>.4 Identifier les services additionnels requis pendant cette phase :</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • obtenir l’approbation du client quant à ces services et à la rémunération connexe avant de les rendre. 			
<p>2. Avant le début des travaux, tenir une réunion préparatoire avec le client et l’entrepreneur, afin de clarifier les exigences spéciales et les procédures d’administration du contrat.</p>			
<p>3. Demander à l’entrepreneur de fournir les cautionnements et les polices d’assurance stipulés dans le contrat.</p>			
<p>.1 Les transmettre au client pour qu’il les soumette à des experts pour étude et approbation.</p>			

Éléments à prendre en considération	S. O.	✓	Notes
.2 Recommander au client d'obtenir confirmation de son conseiller juridique.			
4. Recommander au client, s'il y a lieu, de conserver copie des polices d'assurance sur les biens conjointes avec l'entrepreneur.			
<ul style="list-style-type: none"> • Recommander au client de soumettre à l'examen de son assureur des polices existantes pour confirmer s'il est couvert pour les activités de construction. 			
5. Demander au client d'ajouter de l'assurance spéciale (risque, etc.) à la police d'assurance sur les biens, s'il y a lieu.			
6. Rappeler à l'entrepreneur d'obtenir et de payer tous les permis nécessaires, comme le stipulent les documents contractuels.			
7. Obtenir et étudier l'échéancier des travaux de l'entrepreneur.			
.1 S'assurer que les délais sont suffisants pour permettre l'examen des documents et autres éléments soumis, les visites de surveillance générale à certaines étapes, etc.			
8. Obtenir et étudier le calendrier de présentation des dessins d'atelier et des échantillons préparé par l'entrepreneur.			
.1 S'assurer que les délais sont suffisants pour permettre l'examen des documents et autres éléments soumis, les visites de surveillance générale à certaines étapes, etc.			
9. Obtenir et étudier la « liste des valeurs » de l'entrepreneur.			
.1 La soumettre aux ingénieurs pour qu'ils examinent les montants et la ventilation dans leur discipline.			
10. Fournir à l'entrepreneur un nombre suffisant de jeux de documents contractuels.			
11. Aider le client, si nécessaire, à présenter des demandes de branchement du gaz, de l'eau, de l'électricité, du téléphone et autres services, ou demander aux ingénieurs de l'aider.			